Conseil constitutionnel: la nomination de l'ex-PS Richard Ferrand validée à une voix près par le Parlement avec la complicité du RN (MàJ)

19/02/2025 à 13h28



> *Présidence du Conseil constitutionnel : la nomination de Richard Ferrand validée par le Parlement, à une voix près, à l'issue d'un vote au sein des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat.#DirectAN pic.twitter.com/uyiIJT8Ja0*
>
> *— LCP (@LCP) February 19, 2025*

> *.@oliviermarleix (Droite Républicaine) interroge Richard Ferrand sur sa formation juridique et sur son cabinet de conseil, Messidor. "Malgré 800.000 euros de CA en 2023, vous n'avez pas déclaré la moindre activité à la HATVP."#DirectAN pic.twitter.com/L3zYH0ob28*
>
> *— LCP (@LCP) February 19, 2025*

Conseil constitutionnel : L'ensemble du groupe RN s'est abstenu sur la candidature de Richard Ferrand. Le député Bryan Masson précise «Il nous a rassurés».
Opposition de pacotille incarnée par une Marine Le Pen empêtrée dans ses affaires judiciaires, non ?pic.twitter.com/ciwedPd4FC

— Carène Tardy (@Carene1984) February 19, 2025